



Plouzané

KELEIER AR GUMUN

Infos



SEMAINE DU 11 AU 18 JUILLET 2026

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE • *Emgavioù ar sizhun*

- **Festival « Break the Bay »** – Dimanche 12/07 – 18h30 – Fort du Dellec – voir détails p.2
- **Bal populaire** – Lundi 13/07 – 18h30/00h – Place de la République – voir détails en Une
- **Concert de la Chorale Iroise et des Voix de l'Est** – Jeudi 16/07 – 20h30 – Fort du Dellec – voir détails p.2
- **Soirée du Dellec** – Vendredi 17/07 – 18h/00h – Fort du Dellec – voir détails en Une
- **Soirée jazz et papilles improvisées** – Samedi 18/07 – 19h – « Les 1001 lunes » (plage du Minou) – voir détails p.2

ZOOM SUR... • *Sell ouzh*

Rendez-vous au bal populaire lundi 13/07 !

Un moment festif à vivre en famille, entre amis ou entre voisins, pour profiter de l'été, place de la République. À 18h30, préparez-vous à rire avec le spectacle familial de clown et de marionnette « Chien » (durée : 40 min), créé et mené par Florian Maisonnave de la Cie *Qui s'y colle*. À partir de 20h, retrouvez Lio Animation pour un DJ set enflammé qui promet de faire danser Plouzané ! Que vous soyez adepte des tubes d'hier ou des sons actuels, ambiance garantie avec un répertoire festif qui fera danser toutes les générations ! Gratuit et ouvert à tous. Buvette et restauration sur place.

Les Soirées du Dellec : les vendredis 17 et 24/07

Un rendez-vous estival incontournable de la région brestoise. Deux soirées à ne pas manquer sous le signe de la musique et de la convivialité, dans le cadre exceptionnel du fort du Dellec !

- **Vendredi 17/07 : Soirée jazz-swing** > 19h30 : Mighty Mambo, 21h : Fireflies Swing Orchestra ; 22h30 : Djothekid & the kids
- **Vendredi 24/07 : Soirée bretonne** > 19h30 : Ej Da Ru, 21h : Blue Glaz ; 22h30 : Nordestinoz.
- Gratuit et ouvert à tous, restauration et buvette sur place. Jeux en bois de 18h à 21h
- **Profitez des navettes gratuites pour vous rendre aux soirées du Dellec.** Départ du parking de l'église du Bourg (à côté de la salle du bourg) à : 18h30, 19h, 19h30, 20h30 21h30 / Trajet retour (du fort du Dellec) : à 20h, 21h, 22h, 22h30, 23h/00h00. Arrêts desservis : parking de l'hôtel de Ville, place Jules Ferry (parking de l'école de musique La Batterie), arrêt de bus Faraday

Opération tranquillité vacances

Afin de vous permettre de partir en vacances sereinement, la police municipale met en place, avec la gendarmerie, l'opération tranquillité vacances (OTV). Le principe : durant votre absence, les services de police gardent un œil sur votre domicile pendant leurs patrouilles régulières. **Des surveillances sont effectuées aux abords de votre logement ou à l'intérieur de votre propriété si vous donnez votre autorisation.** Ils s'assurent ainsi que votre habitation n'a pas été visitée et vous préviennent en cas d'anomalie constatée. **Que vous soyez locataire ou propriétaire, ce service est gratuit et concerne les absences de 7 jours minimum.** Comment s'inscrire ? Complétez le formulaire accessible auprès de l'accueil de la mairie ou en ligne sur le site de la Ville www.plouzane.bzh, 8 jours minimum avant votre départ.

Vagues de chaleur : adoptez les bons gestes !

Le Finistère connaît un nouvel épisode de chaleurs. **Soyez prudents et tenez-vous informés de la situation.** La ville vous rappelle les bons gestes : **donner et prendre des nouvelles de ses proches ; boire régulièrement de l'eau et éviter l'alcool ; mouiller son corps et se rafraîchir ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; garder ses volets fermés la journée ; se rendre dans des endroits frais.**



À NOTER • Dalc'hit soñj

Horaires d'été de la mairie

Jusqu'au dimanche 30/08, la mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. La mairie sera fermée le samedi matin durant cette période. Réouverture des permanences du samedi pour l'accueil-état civil à compter du samedi 05/09. Bel été à Plouzane !

AGENDA DE LA SEMAINE •

Deiziataer ar sizhun

Festival « Break the Bay » avec La Fierté des Nôtres :

Dimanche 12/07 – 20h30 – Fort du Dellec.

Journée culturelle et sportive avec l'idée de réunir tous les publics à la plage et profiter ensemble d'un programme large : battles de danse, création artistique, une chasse à la culture, la caravane du sport et enfin la Funky Touch pour la soirée de clôture. Programme : 13h/14h : chasse à la culture ; 14h/15h : qualification battle 1vs1 ; 15h30/17h30 : battle 1vs1 ; 17h30 : compositions chorégraphiques ; 18h/22h30 : Funky touch.

Concert de la Chorale Iroise et des Voix de l'Est :

Jeudi 16/07 – 20h30 – Fort du Dellec.

La Chorale Iroise de l'ALP reçoit le chœur d'hommes "Les voix de l'Est" d'Aumetz les Mines, organisateur du festival international de chorales auquel elle a participé en 2025. Ils donneront un concert commun au fort du Dellec. Les choristes dirigés, pour la Chorale Iroise, par Monique Péré et Philippe Soulier, et pour les Voix de l'Est, par André Kogovsek, vous feront voyager dans plusieurs pays à travers un programme très varié. Ils seront accompagnés au piano par Guilaine Boulaire. Une belle soirée en perspective dans un cadre magnifique. Participation au chapeau.

Soirée Jazz et Papilles improvisées :

Samedi 18/07 – À partir de 19h –

Restaurant « Les 1001 Lunes », plage du Minou du Dellec. Avec le duo Wilfrid Durand/Daniel Esclasse. Formules : Concert et papilles improvisées 20€ ou Concert + repas 50€. Réservation obligatoire au 02 98 48 41 81 ou par mail : les1001lunes@hotmail.fr

CITOYENNETÉ •

Keodedouriezh

Écoles publiques – Aide aux devoirs :

Pour la rentrée scolaire 26/27, la commune de Plouzane renouvelle le dispositif de l'aide aux devoirs sur les 4 écoles

publiques. À ce titre, la ville recherche des bénévoles volontaires les lundis et/ou jeudis de 17h à 18h pour accompagner les enfants. Plus d'information auprès du service enfance jeunesse : peje@plouzane.fr

Avis de consultation : Autorisation environnementale – Réhabilitation quai Ifremer à Plouzane :

Une demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau (articles L 181-1 et suivants du code de l'environnement) relative au projet de réhabilitation du quai d'accostage et de création d'un ponton flottant et d'une passerelle d'accès mobile du quai Ifremer à Plouzane, présentée par l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) est soumise à consultation du public au titre de l'article L181-10-1 du code de l'environnement. Ce projet, dispensé d'évaluation environnementale après examen au cas par cas, consiste en la remise en état et la sécurisation du quai d'accostage, au remplacement de la passerelle d'accès à ce quai, à la création d'un ponton flottant pour l'amarrage des bateaux et à la rehausse de la structure de quai assurant l'amarrage en sécurité des bateaux selon les conditions du site à échéance 50 ans. Toute information complémentaire relative au projet peut être demandée à : M. Laurent THEPAUT - Ifremer - Centre Bretagne - ZI de la Pointe du Diable - CS 10070 - 29280 Plouzane – 02 29 00 68 51 – 06 11 61 57 30 - laurent.thepaut@ifremer.fr.

La consultation du public par voie électronique portant sur la demande d'autorisation environnementale est ouverte du : samedi 9/05 au dimanche 9/08 inclus, soit pendant 3 mois consécutifs. La commission d'enquête ainsi que le porteur de projet, tiendront une réunion publique dans la salle des cérémonies de la mairie de Plouzane, place de la République : mercredi 29/07 à partir de 18h. La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public lors de permanences aux jours et heures ci-après, à la mairie de Plouzane, siége de la consultation : vendredi 31/07 de 14h à 17h. Pendant toute la durée de la consultation, le dossier est mis à la disposition du public au format numérique sur le site dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/rehabilitationquai-ifremer-plouzane>. Une version électronique du dossier est également consultable sur un poste informatique à la préfecture du Finistère (bureau des installations classées et des enquêtes publiques) aux jours et heures d'ouverture habituels au public. Conformément à l'article 123-19-1-II du code de l'environnement, il peut être mis en consultation sur support papier à la mairie de Plouzane, par demande à pref-consultation@finistere.gouv.fr. Pendant la durée de la consultation, le public peut

consigner ses observations et propositions : par contribution dématérialisée sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/rehabilitationquai-ifremer-plouzane> ; par mail à : rehabilitationquai-ifremer-plouzane@mail.registre-numerique.fr ; par courrier adressé à la commission d'enquête à la mairie de Plouzane, place de la République (29280), en précisant B à l'attention de la présidente de la commission d'enquête - aménagement quai Portzic C ; par observations écrites ou orales reçues par la commission d'enquête lors des réunions publiques et des permanences. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public sur le site internet dédié à la consultation, pendant un an à compter de la clôture de la consultation.

ENFANCE - JEUNESSE •

Bugaleaj – Yaouankiz

Espace jeunes municipal La Batterie :

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, adhésion obligatoire pour participer aux activités. Horaires d'été, à compter du 6/07 : 13h30 à 19h du lundi au vendredi, jusqu'à 22h30 certaines soirées et le matin en cas de stages, ateliers ou sorties à la journée. Tarifs des activités selon QF. Infos et réservations : 02 98 31 95 46 / 06 67 19 08 90 / espace.jeunes@plouzane.fr

Jumelage avec Stelle : familles d'accueil

Dans le cadre du jumelage de la ville de Plouzane avec la ville de Stelle, en Allemagne, des jeunes de Stelle séjourneront à Plouzane du 26/07 au 5/08. Nous cherchons des familles d'accueil pour une jeune fille née en 2009. Comme à chaque échange, un programme d'activités sera mis en place pendant le séjour. Renseignement : Thomas Semmler (06 41 90 88 47 / opep-presidence@orange.fr) ou Martine Belec (06 26 55 66 26 / belecmartine@yahoo.fr).

VIE SOCIALE • Buhez sokial

Plan national canicule : registre personnes vulnérables

Avec les pics de chaleur, les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire porter sur le registre nominatif des personnes vulnérables. Ce registre recense les personnes fragiles et/ou isolées, afin de favoriser l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la préfecture du Finistère. Comment figurer sur le plan canicule ? Les personnes intéressées peuvent contacter le CCAS, au 02 98 31 95 66 ou par mail : service.ccas@plouzane.fr

À noter : cette démarche d'inscription doit être volontaire. Elle peut toutefois être sollicitée par un tiers. Pour éviter que les personnes fragiles et isolées se trouvent sans aide, le CCAS, antenne CLIC, restera un lieu d'écoute et de conseil.

Résidence autonomie Le Clos des Genêts : il reste des places !

Ouverte en novembre 2025, la résidence autonomie accueille des personnes âgées autonomes souhaitant bénéficier d'un logement sécurisé tout en conservant leur indépendance. Située dans un cadre convivial et adaptée au vieillissement, elle propose des studios pour personnes seules ainsi que des appartements T1 pour les couples. Des logements sont actuellement disponibles. Les personnes intéressées peuvent contacter la résidence pour tout renseignement ou pour organiser une visite au 06 85 66 82 54.

Permanence ANDEVA

L'antenne ANDEVA arrête ces permanences à partir du 3/07 pour l'été. Reprise le 04/09.

FNATH - Prochaine permanence

La section Brest-Abers-Iroise de la FNATH - département du Finistère, organise une permanence à l'espace racine Saint Renan le 29/07 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30, afin d'informer et d'accompagner les accidentés de la vie, victimes du travail et personnes en situation de handicap dans leurs démarches. Ouverte à toute personne ayant besoin d'informations ou d'un accompagnement concernant un accident du travail, une maladie professionnelle, un accident de la vie, une demande d'indemnisation ou toute question liée aux droits sociaux. Accueil personnalisé assuré, notre juriste recevra individuellement les personnes qui le souhaitent. Infos et contact : 06 49 84 90 73 / fnath29brestabersiroise@gmail.com

Ateliers gratuits « Les jeudis de l'équilibre »

Vous avez plus de 60 ans et habitez en Pays d'Iroise ? L'hôpital Le Jeune vous propose un programme gratuit de 12 séances pour garder la forme, préserver votre autonomie et partager un moment convivial. Au programme : activité physique adaptée, conseils pour prévenir les chutes développement de la confiance en soi. Quand ? Tous les jeudis de 14h à 16h, dès le 17/09. Les ateliers sont gratuits, sur inscription (12 places max) et se dérouleront à St-Renan. Infos au 02 98 32 33 15.

Activités centre social La Courte Échelle :

- Jeunesse :
 - Lundi 13/07 – Via Ferrata à Bertheaume, départ à 9h30. Tarifs : de 6 à 14 € (selon QF). Sur inscription.
- Pour tous :
 - Vendredi 17/07 – Sortie piscine (Aqualorn Landerneau). Rdv à 13h45 sur place ou à 13h au centre social pour covoiturage. Tarifs : de 2 à 4€ (selon QF). Sur inscription. Inscriptions : 02 98 45 42 42 / 06 36 25 13 08 ou à lacourteechelle@cs-plouzane.fr.

France Services Saint-Renan

Nous vous proposons notre aide pour faire une simulation ou une demande de chèque carburant. N'hésitez pas à vous présenter aux horaires d'ouverture, nous serions ravis de vous accompagner. Lundi/mardi/mercredi : 13h30 à 17h (fermé le matin) ; mercredi et vendredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h. Contact : 02 98 76 60 50 / France-services.saint-renan@finistere.fr / CDAS 1 rue des Lescao à St Renan.

VIE ASSOCIATIVE •

Buhez ar c'hevredigezhioù

Forum des associations :

Organisé par la Ville et La Courte Échelle, le forum des associations se tiendra le samedi 5/09, de 9h30 à 14h au gymnase de Kerallan.

Amicale laïque :

L'Amicale Laïque Plouzané lance sa première braderie des sportifs ! Que vous soyez chineurs ou vendeurs, l'occasion vous est donnée de revendre ou d'acheter du matériel, des équipements et des vêtements sportifs ! ça se passe où et quand ? Au Foyer Laïque le Dimanche 6/09 de 9h à 13h. 4€ la table d'1m83. Renseignements : 02.98.49.74.34/amicale.laique.plouzane@wanadoo.fr

Secours Catholique :

Notre boutique solidaire, l'Ilot Trésors, 1 rue de Mescouezel, sera fermée du 11/07 à 17h au mardi 25/08. Réouverture mercredi 26/08 à 14h. Bel été à tous

Tennis club de Plouzané :

Les inscriptions saison pour 26/27 s'effectueront fin août/début septembre (dates précisées ultérieurement).

Concert Maxime Pilot :

Mercredi 22/07, à 17h à la chapelle de Bodonou, Maxime Pilot chante "L'âme des îles, l'âme des hommes" avec ses

musiciens, Dominique Rivière, guitare-accordéon-mandola, et Corinne Schorp, voix-tambour-flûte. Entrée libre participation. <https://maxime-pilot.fr>

Appel à témoignages

L'association « Faire vivre le manoir du Nevent », créée en 2025, lance une grande collecte de témoignages, souvenirs, photographies, documents et objets liés au manoir du Nevent, situé entre la vallée de Sainte Anne et le Technopôle. Vous avez connu la ferme-manoir en activité ou conservé des archives ? Partagez votre histoire avec nous : vos souvenirs nous intéressent et contribueront à reconstituer son histoire. Pour participer ou en savoir plus sur notre projet : asso.manoir.nevent@gmail.com.

PAROISSE • Ar Barrez

Samedi 11/07 : messe à 18h à Guilers et à 18h Brest St Pierre. Dimanche 12/07 : messe à 10h30 à Plouzané.

MÉDIATHÈQUE •

Mediaoueg

Partir en livre : un défi lecture avec la médiathèque

Pour sa première participation à l'événement national Partir en Livre, la médiathèque vous propose le bingo des héros : un défi lecture en libre accès. Pour y participer rendez-vous dans le rayon des romans jeunes et procurez-vous des livrets pour chaque univers : la guerre des clans, les gardiens des cités perdues, l'école des pouvoirs secrets. Chaque livret propose 4 défis lecture.

Pour réussir un défi, il suffit de lire un livre et le noter dans le livret. Une fois le défi réalisé, adressez-vous aux médiathécaires pour obtenir votre sticker. Participez tout l'été !

► Horaires d'été :

- Du mardi 7/07 au samedi 29/08 : mardi : 10h - 12h, mercredi : 10h-12h / 13h30-18h00, vendredi : 10h - 12h / 14h30-18h30, samedi : 10h-12h.
- Fermeture estivale annuelle : du dimanche 2 au lundi 17/08.

Micro-Ferme Mésage :

Il sera de nouveau possible de visiter la ferme et ses projets lors de nos portes-ouvertes les dimanches 5 et 12/07, deux créneaux par jour sont proposés pour des petits groupes : 10h pour les familles avec jeunes enfants (durée 45min environ) et 11h pour les adultes (durée 1h30). Les visites sont commentées, guidées et à prix libre. Les inscriptions sont nécessaires. Rendez-vous sur le site pour vous inscrire : <https://mesage-microferme.fr/visites-de-la-micro-ferme/>

Beg Ar Vill :

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous commencerons la vente de nos moules de pleine mer aux viviers, le vendredi 3/07, et que vous nous retrouverez à Plouzané avec nos moules dès le samedi 4/07 (emplacement et horaires habituels). N'hésitez pas à nous appeler à l'avance pour vos commandes au 02 98 04 93 31. A bientôt !

Congés boulangerie Pain'gam :

Votre boulangerie sera fermée pour ses congés d'été du dimanche 5/07 jusqu'au dimanche 26/07 inclus. au plaisir de vous retrouver. A bientôt.

La Poste : fermeture estivale

Le bureau de Poste de Plouzané sera fermé du 27/07 au 16/08 et tous les lundis jusqu'au 31/08.

RécréAnglais : inscriptions 2026-2027 ouvertes

RécréAnglais Plouzané prépare sa 5^e rentrée scolaire. RécréAnglais, c'est offrir aux 3-11 ans la chance d'apprendre l'anglais en s'amusant, en petits groupes, via une méthode basée sur le jeu, l'oral et le chant. Formules : à la pause de midi ou à la sortie de l'école (service incluant le transport, le repas et la séance 100% anglaise) et les mercredis. Groupes et infos : www.recreanglais.com/nos-ecoles/ecole-anglais-plouzane, page Facebook et LinkedIn. Contact au 06 08 55 95 16 ou ludivine.luc@recreanglais.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE • Diorren padus

Sécheresse : le Finistère est placé en alerte

Les faibles cumuls de pluie des derniers mois aggravés par les épisodes de canicule et les fortes chaleurs, entraînent une baisse rapide des cours d'eau et des nappes phréatiques. Dans ce contexte, et afin de préserver durablement l'alimentation en eau potable ainsi que les milieux aquatiques, le préfet du Finistère a décidé de placer l'ensemble du département en état d'alerte sécheresse.

Les principales restrictions d'eau temporaires qui s'appliquent sont pour les usages suivants :

- le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers, toitures, véhicules dont les bateaux ;
- la vidange et le remplissage des piscines familiales et collectives privées ;
- l'arrosage des jardins, des espaces verts et des terrains de sport ;
- l'alimentation des douches de plages ;
- l'alimentation des fontaines d'agrément ;
- l'utilisation de l'eau potable dans différents usages industriels ;
- l'irrigation agricole.

Chacun est appelé à faire preuve de responsabilité et de civisme en respectant ces mesures, afin de préserver la ressource en eau et de garantir ses usages prioritaires tout au long de la période estivale.

PRESSE :

Ouest-France Correspondant Plouzané : Arnaud QUENTRIC / arnaud.quentric@hotmail.com. Tél. : 07 83 96 02 29

Télégramme Correspondant Plouzané : Michèle CESSOU / cessoumich@gmail.com. Tél. : 06 73 12 19 21 - Noël GUELENNOC / noel.letelegramme@gmail.com. Tél. : 06 13 16 50 95.

PERMANENCES EN MAIRIE :

Conciliateur de justice : M. CABILLIC, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous en mairie, les mardis de 13h45 à 16h15. Prise de rendez-vous : 02 98 31 95 30. Au préalable, vous devrez remplir un imprimé disponible sur internet ou à l'accueil de la mairie (CERFA n°15728*02) qui sera à remettre le jour du rendez-vous.

Défenseur des Droits : permanences les jeudis matin en mairie, auprès de M. Jacques SERBA (dysfonctionnement d'une administration ou d'un service public, discrimination, respect des droits de l'enfant...). Prise de rendez-vous : 02 98 31 95 30.

Permanence des impôts : rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois avec un agent des Finances publiques. Accompagnement dans vos démarches : déclarer vos impôts, les payer, récupérer votre avis d'imposition, signaler un changement, faire une réclamation. Prise de rendez-vous au : 02 98 31 95 30.

SANTÉ :

Pour obtenir le nom du médecin de garde, faites le 15.

Pharmacie : Numéro pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous : 3237.

Sapeurs-pompiers : 18 / **Police** : 17 / **Samu** : 15 / **Personnes sourdes et malentendantes (sms)** : 114.

HORAIRE D'OUVERTURE • PEUR E VEZ DIGOR

Mairie : **horaires d'été** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le samedi matin).

Contact : 02 98 31 95 30 / mairie@plouzane.fr

Médiathèque : mardi : 14h30-18h30 / mercredi : 10h-12h et 13h30-18h / vendredi : 14h30-18h30 / samedi : 10h-12h et 13h30-17h.

Contact : 02 98 31 95 45

CCAS : sur rdv uniquement de 9h30 à 12h / Permanence de 14h à 17h. Fermé au public le mardi.

Contact : service.ccas@plouzane.fr / 02 98 31 95 66

Relais Petite Enfance : ouvert du lundi au vendredi sur RDV.

Contact : 07 64 57 85 47 / rpe@plouzane.fr

Espace jeunes municipal : **horaires d'été** : ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 19h.

Contact : 02 98 31 95 46 ou 06 67 19 08 90.

Déchetterie de Mescouézel : 9h30-12h30 et 14h-18h30. Dimanche et jours fériés : 9h30-12h30. Fermeture : mardi et vendredi matin.

Contact : 02 98 05 57 30

« Ruz dioc'h ann noz, gwenn d'ar mintin,
Laka joaüs ar perc'hirin. »

Ciel rouge le soir, ciel blanc le matin,
Rendent joyeux le pèlerin.